

Lettre ouverte aux députées françaises et aux députés français

L'INTÉRÊT GÉNÉRAL PASSE PAR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La guerre russo-ukrainienne et les conséquences toujours plus visibles des changements climatiques, au-delà du drame humain qu'ils représentent, nous rappellent la dangerosité de l'extrême dépendance de la France aux importations d'énergies fossiles qui représentent encore aujourd'hui 65% de notre consommation d'énergie.

L'incapacité de notre pays à mettre en œuvre, depuis plus de deux décennies, sa transition énergétique et notamment le déploiement des énergies renouvelables, met aujourd'hui la France dans une situation d'insécurité énergétique, économique et sociale sans précédent.

Mesdames et messieurs les députés, aujourd'hui vous allez commencer l'examen en séance d'un texte de loi consacré à l'accélération du déploiement des énergies renouvelables.

Cette lettre s'adresse à vous toutes et tous, à votre sens de la responsabilité vis-à-vis des Françaises et des Français en matière de sécurité d'approvisionnement, de souveraineté et d'indépendance énergétique, de compétitivité, de pouvoir d'achat et de crédibilité climatique.

Le texte qui vous est soumis doit être significativement amendé pour permettre à la France de répondre à ses propres besoins énergétiques. Il doit être une opportunité d'accélérer enfin le développement de nos énergies renouvelables et non une occasion de ralentir encore, ou pire, de mettre à mort ce développement, comme certains s'y emploient.

La France a redécouvert récemment trois mots : planification, sobriété et sécurité d'approvisionnement. La représentation nationale doit maintenant dépasser les mots, pour entrer dans l'action, l'efficacité et les résultats.

C'est un fait, la France est le seul des grands pays européens à ne pas avoir atteint ses objectifs en matière d'énergies renouvelables, et pour cette défaillance notre pays doit payer une amende d'un demi-milliard d'euros. N'est-ce pas beaucoup trop cher payé pour des postures politiciennes d'un autre temps ou des logiques bassement électoralistes qui refont surface avec ce projet de loi ?

La question qui se pose à vous aujourd'hui est simple : comment assurer la sécurité énergétique de notre pays pour les prochains hivers, tout en renforçant notre indépendance pour protéger nos entreprises et le pouvoir d'achat des Français ?

Chacun sait qu'il n'y aura pas la moindre capacité nucléaire supplémentaire avant au moins quinze ans, et il n'est pas question ici de rejouer l'opposition stérile entre nucléaire et renouvelable. La question est donc celle de la rationalité et de l'intérêt général face à l'imposture.

Seules les énergies renouvelables sont capables de se développer suffisamment rapidement pour permettre à la France d'assurer son indépendance et sa sécurité énergétique pour au moins les quinze prochaines années.

La loi que vous allez examiner porte l'impératif de résultats que la situation énergétique de notre pays impose.

Si ce texte devait, *in fine*, poser un cadre législatif ralentissant encore davantage le développement des énergies renouvelables, alors la France aura acté son échec à garantir sa sécurité, son indépendance et sa souveraineté énergétique.

Les Françaises, les Français et les entreprises de notre pays resteront à la merci de la hausse des coûts de l'énergie, à la merci de leur dépendance aux énergies fossiles, et supporteront la situation de vassalisation dans laquelle la France se sera placée.

La politique énergétique de la France ne peut pas, ne doit pas être l'otage de petits accords politiques qui vont à l'encontre de l'intérêt général.

Aujourd'hui, nous en appelons à l'essence de votre charge : travailler dans l'intérêt de tous et de chacun pour élaborer les politiques publiques qui protègent, qui rassurent et qui préparent l'avenir.

L'avenir de notre pays, c'est la sortie des énergies fossiles, qui placent notre pays en situation de dépendance vis-à-vis de régimes autoritaires et affaiblissent le rang de la France dans le concert des nations.

L'avenir de notre pays, c'est son indépendance et sa souveraineté énergétiques, qui reposeront inéluctablement sur la réinstallation de moyens de production sur notre territoire : l'éolien, le solaire, la méthanisation, l'hydraulique, l'hydrogène vert.

L'avenir de notre pays réside dans sa capacité planificatrice, dans le retour de la France stratège qui anticipe et porte une vision. La France, les Français ont besoin d'un plan Messmer des énergies renouvelables !

Enfin, l'avenir de notre pays réside dans sa capacité à traiter le réel, et

non dans ce réflexe désespéré pour réanimer la nostalgie d'un monde où les énergies fossiles perfusaient nos modes de vie tout en modifiant de manière gravissime notre bien commun qu'est le climat.

Mesdames et messieurs les députés, vous êtes la voix de notre démocratie, le cœur battant du pacte républicain, et c'est une des plus belles et des plus exigeantes charges qu'on puisse exercer.

Telle est l'immense responsabilité que vous portez aujourd'hui : faire de la France la première nation à sortir des énergies fossiles, et chacun sait que ce chemin passe par les énergies renouvelables. Elles constituent donc un des leviers majeurs de l'intérêt général, dont vous êtes les représentants.



Anne-Catherine de Tourtier,
présidente de France Energie Eolienne

et les 353 membres
de la filière éolienne française